

By The Numbers: 2014 Statistical Report

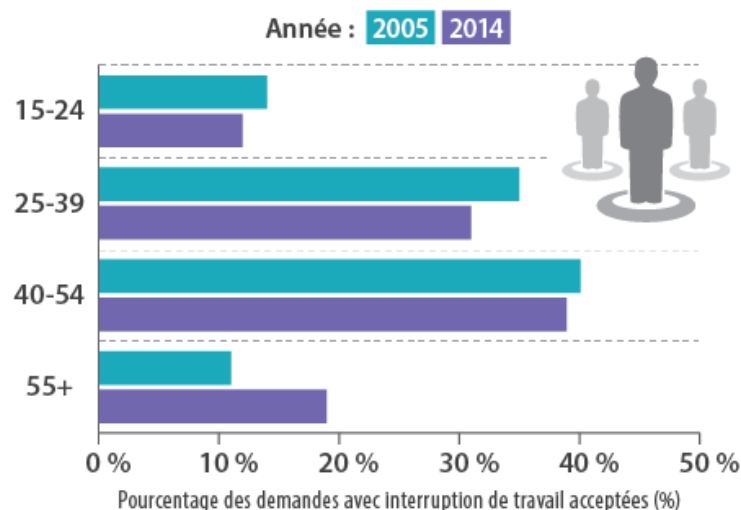
Pleins feux

Tendances de lésion par groupe d'âge

Aperçu : Annexes 1 et 2

Il est essentiel de mieux comprendre les nombreux types de lésions professionnelles pour améliorer la sécurité au travail en Ontario. En examinant nos statistiques des 10 dernières années, nous avons cerné les tendances intéressantes en matière de lésion par groupe d'âge selon six mesures principales.

Pourcentage des demandes avec interruption de travail acceptées



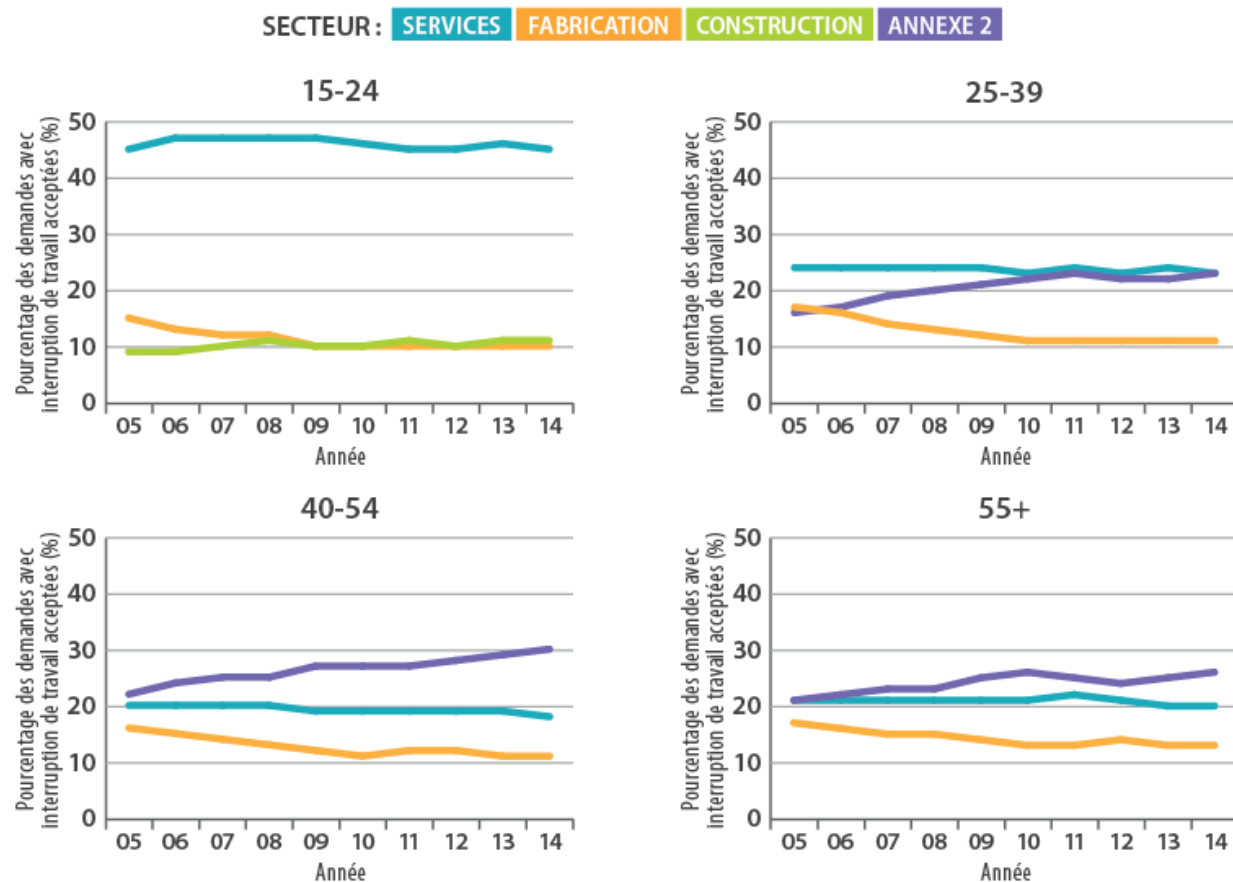
Notre analyse des données des demandes avec interruption de travail acceptées dans les quatre groupes d'âge, soit de 15 à 24 ans, de 25 à 39 ans, de 40 à 54 ans et de 55 ans et plus, démontre que le groupe d'âge de 25 à 54 ans représente constamment la plus grande proportion de demandes. Les groupes d'âge de 15 à 24 ans et de 55 ans et plus représentent la plus petite proportion de ces demandes. Toutefois, le nombre de demandes des personnes âgées de 55 ans et plus a augmenté plus considérablement. La croissance de ce groupe d'âge est prévisible, compte tenu du vieillissement de la main-d'œuvre de l'Ontario.

De 2005 à 2014, nous avons constaté une diminution du pourcentage des demandes avec interruption de travail acceptées chez les travailleuses et travailleurs blessés de 15 à 24 ans et de 25 à 39 ans, tandis qu'une augmentation a été observée chez les travailleuses et travailleurs de 50 ans et plus. Le pourcentage des demandes avec interruption de travail acceptées chez les travailleuses et travailleurs blessés de 40 à 54 ans est demeuré assez stable. Dans l'ensemble, la tendance montre une diminution du nombre de demandes avec interruption de travail

acceptées et reflète l'intensification des efforts visant à améliorer la santé et la sécurité.

Principaux secteurs d'industrie

Depuis 2005, l'industrie des services continue d'être le principal secteur en ce qui a trait aux demandes avec interruption de travail acceptées chez les travailleurs blessés de moins de 25 ans et représente 45 % des demandes avec interruption de travail acceptées. Comparativement, l'annexe 2 demeure le principal secteur chez les personnes âgées de 40 à 54 ans et de 55 ans et plus. Au cours des dix dernières années, le secteur principal des demandes avec interruption de travail acceptées des travailleurs blessés de 25 à 39 ans, qui était l'industrie des services, est graduellement devenu le secteur de l'annexe 2 dans ce groupe d'âge.



Notre analyse des données de 2014 démontre qu'il existe des différences relatives à la principale profession, la principale partie du corps atteinte et le principal événement ayant causé une lésion chez les travailleuses et travailleurs de 15 à 24 ans et ceux des trois autres groupes d'âge. Ces facteurs peuvent influencer sur les périodes de rétablissement des travailleurs blessés.

Principale profession

Jeunes travailleurs (15-24)

Manœuvres des secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics

**Tous les autres groupes d'âge (25-55+)**

Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et de transport en commun

**Principale partie du corps atteinte****Jeunes travailleurs (15-24)**

Incident concernant les doigts et les ongles

**Tous les autres groupes d'âge (25-55+)**

Lésions au bas du dos

**Principal événement ayant causé une lésion****Jeunes travailleurs (15-24)**

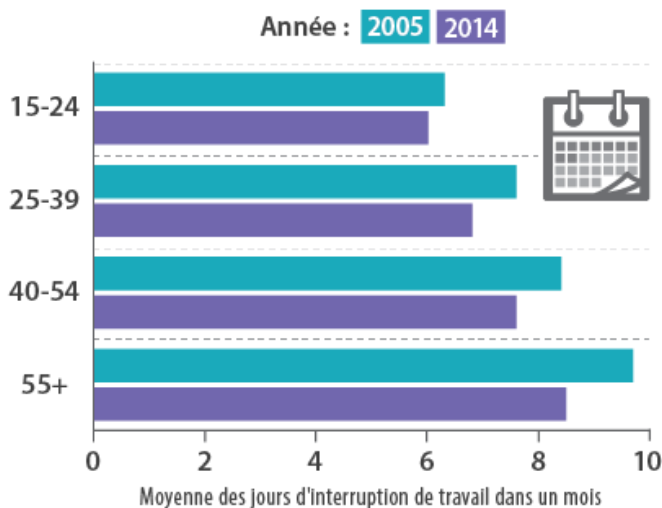
Heurt par un objet ou équipement

**Groupes d'âge (25-54)**

Effort excessif

**Groupe d'âge (55+)**

Chute au même niveau

**Moyenne des jours d'interruption de travail dans un mois**

Depuis 2005, la moyenne des jours d'interruption de travail au cours du mois suivant la lésion ou la maladie a diminué dans les quatre groupes d'âge, ce qui atteste des progrès de la CSPAAT en matière de gestion des dossiers et de l'efficacité des services médicaux spécialisés et rapides à l'égard du retour au travail et du rétablissement des

travailleurs blessés. Les données continuent d'indiquer une corrélation entre les périodes de rétablissement plus longues et l'accroissement de l'âge et de la gravité des lésions. Les travailleuses et travailleurs blessés de 25 ans et plus subissent principalement des lésions au bas du dos par suite d'un effort excessif ou d'une chute. Ces types de lésions ont tendance à entraîner des périodes de rétablissement plus longues et des coûts plus élevés.

Évidemment, les périodes de rétablissement augmentent avec chaque tranche de groupe d'âge. Depuis 2014, les jeunes travailleurs de moins de 25 ans, qui représentent 12 % de toutes les demandes avec interruption de travail, affichent la moyenne des jours d'absence la plus faible (six jours) en un mois. Les lésions de ce groupe d'âge se rapportent principalement aux doigts heurtés par un objet ou de l'équipement. Chez les travailleurs blessés de 25 à 39 ans, on constate que la moyenne des jours d'interruption de travail a diminué, passant à 6,8 en un mois, comparativement à 7,6 pour ceux âgés de 40 à 54 ans. La période de rétablissement la plus longue est observée chez les travailleurs plus âgés, dont la moyenne des jours d'absence est de 8,5 en un mois, soit une augmentation de 42 % ou 2,5 jours par rapport au groupe des plus jeunes.

[Les chiffres 2014 : Pleins feux \(pdf\)](#)

Data in By the Numbers: 2014 WSIB Statistical Report may not match previously published results. This is due to factors such as data maturity, updated definitions and methodologies, and rounding. Data in By the Numbers is matured three months, with the exception of benefit payments, which represents cash paid during the year to or on behalf of injured workers and are not matured three months following year end. Percentages may not add up due to rounding.